

**Adoption du Compte Administratif 2018**  
**Affectation du résultat 2018.**

Le conseil municipal, après avoir entendu le rapport du compte administratif 2018,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-14, L.2121-21 et L.2121-29 relatifs à la désignation d'un président autre que le maire pour présider au vote du compte administratif et aux modalités de scrutin pour les votes de délibérations,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du compte administratif,

Considérant que Mr CHARASSE Louis, conseiller municipal, doyen, a été désigné pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif,

Considérant que Mr le Maire s'est retiré pour laisser la présidence à Mr CHARASSE Louis, Conseiller municipal, pour le vote du compte administratif,

Délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2018 dressé par l'ordonnateur,

Après en avoir délibéré, et à la majorité de 7 voix Pour et 1 abstention,

-APPROUVE le compte administratif 2018,

Et, constatant que celui-ci fait apparaître

- un excédent global de fonctionnement de	137 191.87 €
- un déficit global d'investissement de	26 809.99 €
- un résultat de clôture de l'exercice 2018 de	110 384.88 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des voix Pour,

-DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

- Report en fonctionnement à nouveau	91 684.88 €
- Virement à la section d'Investissement au 1068	45 506.99 €

-RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser pour un montant de 18 700.00 €

-ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

## COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Peu de variation sur la population. Urbanisation ralentie. PLU en arrêt de projet mais approbation retardée pour étude supplémentaire. Rythme scolaire à 4 jours à la rentrée 2018. Insuffisance de recettes directes. Dotations en baisse. Investissements modérés. Maintien des bâtiments et de la voirie sur le Fonctionnement. Respect de l'agenda Ad'AP. Imposition stable. Attributions de compensation négatives au profit de l'EPCI en hausse.

### - Réalisation globale (budget principal et budgets annexes) -

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Commune TOURVILLE SUR ARQUES	731 262,49	868 454,36	153 667,77	126 860,78
<b>Total</b>	<b>731 262,49</b>	<b>868 454,36</b>	<b>153 667,77</b>	<b>126 860,78</b>

Dépenses de Fonctionnement : 731 262.49 €

Une volonté d'économie sur l'ensemble du Fonctionnement. Continuité de gestion affinée des dépenses.

Recettes de Fonctionnement : 868 454.36 €

Dotations en baisse, Attributions de compensation au profit de l'EPCI en hausse, Imposition stable

Dépenses d'Investissement : 153 667.77 €

Les réalisations sont modestes mais permettent le maintien des voiries et des bâtiments. Respect de l'agenda Ad'AP avec l'accessibilité des écoles. Pas d'emprunt supplémentaire.

Recettes d'Investissements : 126 860.78 €

Les recettes propres de la commune sont très faibles. La section de Fonctionnement contribue à l'équilibre de l'Investissement. Subventions pour les programmes Accessibilité, Economie d'énergie et Voirie.

- Représentation graphique du budget principal -

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses

Charges à caractère général : 319,17 k€
Charges de personnel : 267,58 k€
Autre : 144,51 k€

Recettes

Contributions directes : 313,93 k€
Dotations et participations : 318,57 k€
Produit des services : 81,58 k€
Excédent antérieur : 126,03 k€
Autre : 28,34 k€

Dépenses

Dépenses d'équipement : 98,62 k€
Dette : 55,05 k€
Autre : 0,00 k€

Recettes

Dotations, fonds et réserves: 80,61 k€
Autre : 46,25 k€

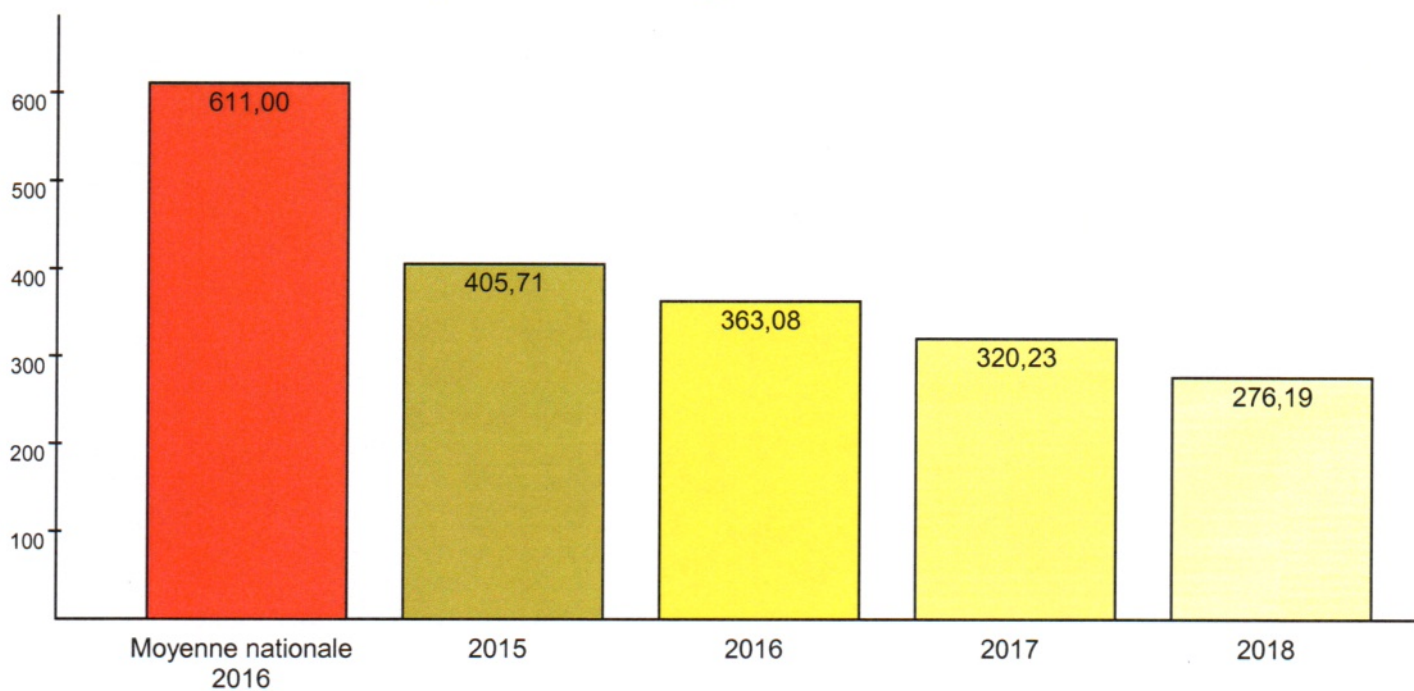
SECTION D'INVESTISSEMENT

## - Dette -

### Tableau synthétique

	Encours de la dette
Commune TOURVILLE SUR ARQUES	345 233,73
<b>Total</b>	<b>345 233,73</b>

### Encours de la dette en euros par habitant tous budgets confondus





## Vote du Budget Primitif 2019

Exposé :

Après les propositions de la commission Voirie-Travaux du 7 mars 2019 et de la commission Budget-Finances du 18 mars 2019, le Conseil municipal doit se prononcer sur le vote du budget primitif 2019.

Mr le Maire donne la parole à la secrétaire de mairie qui présente le détail des propositions de dépenses et de recettes des sections de Fonctionnement et d'Investissement de ce budget.

Celui-ci s'établit comme suit :

### Section de Fonctionnement

- Dépenses : 832 155.00 €

Chap. 011	Charges à caractère général	351 300.12
Chap. 012	Charges de personnel	288 100.00
Chap. 014	Atténuation de produits	38 150.00
Chap. 023	Virement à la section d'investissement	52 379.35
Chap. 042	Opérations d'ordre transfert entre sections	28 615.53
Chap. 65	Charges de gestion courantes	51 210.00
Chap. 66	Charges financières	18 600.00
Chap. 67	Charges exceptionnelles	3 800.00

- Recettes : 832 155.00 €

Chap. 002	Excédents antérieurs reportés	91 684.88
Chap. 013	Atténuation de charges	8 000.00
Chap. 70	Produits de gestion courante	76 500.00
Chap. 73	Impôts et taxes	342 450.12
Chap. 74	Dotations, subventions, participations	203 600.00
Chap. 75	Autres produits de gestion courante	7 760.00
Chap. 77	Produits exceptionnels	2 160.00

### Section d'Investissement

- Dépenses : 229 768.00 € (Dont 18 700.00 € de Restes à reporter)

Chap. 001	Déficit antérieurs reportés	26 809.99
Chap. 020	Dépenses imprévues	5 000.00
Chap. 16	Remboursement d'emprunts et dettes	53 000.01
Chap. 20	Immobilisations incorporelles	7 100.00
Chap. 21	Immobilisations corporelles	79 501.00
Chap. 23	Immobilisations en cours	39 660.00

- Recettes : 229 768.00 €

Chap. 021	Virement de la section de fonctionnement	52 379.35
Chap. 040	Opérations d'ordre transfert entre sections	28 615.53
Chap. 10	Dotations, fonds divers et réserves	15 506.13
Chap. 13	Subventions d'investissement	54 800.00
Chap. 16	Emprunts et Dettes assimilés	32 960.00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	45 506.99

Décision :

Le Conseil municipal, et après en avoir délibéré,

Vu le Code général des collectivités territoriales,  
Entendu l'exposé sur les propositions du budget primitif 2019,

-APPROUVE à l'unanimité des Voix Pour le budget primitif 2019.

## BUDGET PRIMITIF 2019

Peu de variation de la population. Urbanisation ralentie. Un secteur urbain non couvert par la DECI même si la commune a réalisé des investissements dans ce domaine pour permettre la délivrance de permis de construire. Le PLU est en arrêt de projet, mais une étude supplémentaire demandée par les services d'Etat, retarde son approbation. Politique de gestion financière maintenue dans la rigueur. Maintien des bâtiments et de la voirie en fonctionnement. Des investissements contraints par la réglementation : mise en accessibilité du stade, cloisonnement des bureaux administratifs pour l'application du RGPD, changement de la main courante au stade pour répondre aux obligations de la FFF. découverte d'une cavité souterraine dans le cimetière ; comblement à prévoir qui déséquilibre le budget d'investissement. La commune doit recourir à des prêts courts termes. Augmentation de la fiscalité locales pour couvrir l'augmentation des contributions. Effectif stable. Mise en place du RIFSEEP.

### - Budget global (budget principal et budgets annexes) -

	Fonctionnement	Investissement	Total
Commune TOURVILLE SUR ARQUES	832 155,00	229 768,00	1 061 923,00
<b>Total</b>	<b>832 155,00</b>	<b>229 768,00</b>	<b>1 061 923,00</b>

\* Selon les règles budgétaires, pour chaque section (fonctionnement et investissement), les montants en dépense et en recette sont identiques

Dépenses de Fonctionnement : 832 155.00 €

Continuité de gestion rigoureuse dans l'ensemble des articles pour favoriser la ressources au bénéfice de l'Investissement

Attributions de compensation négatives en augmentation (GEMAPI - SDIS)

Recettes de Fonctionnement : 832 155.00 €

Dotations en baisse. Augmentation de la fiscalité locale : + 3 points sur la TH

Dépenses d'Investissement : 229 768.00 €

Le remboursement des emprunts restent important. Dépenses d'investissement contraintes en 2019 : Ad'AP, RGPD, Normes FFF. Dépenses imprévues : cavité souterraine cimetière

Recettes d'Investissement : 229 768.00 €

Peu de recettes directes. La section de Fonctionnement alimente la section d'Investissement. Subventions d'investissement et emprunts courts termes pour préfinancer la TVA et les subventions.

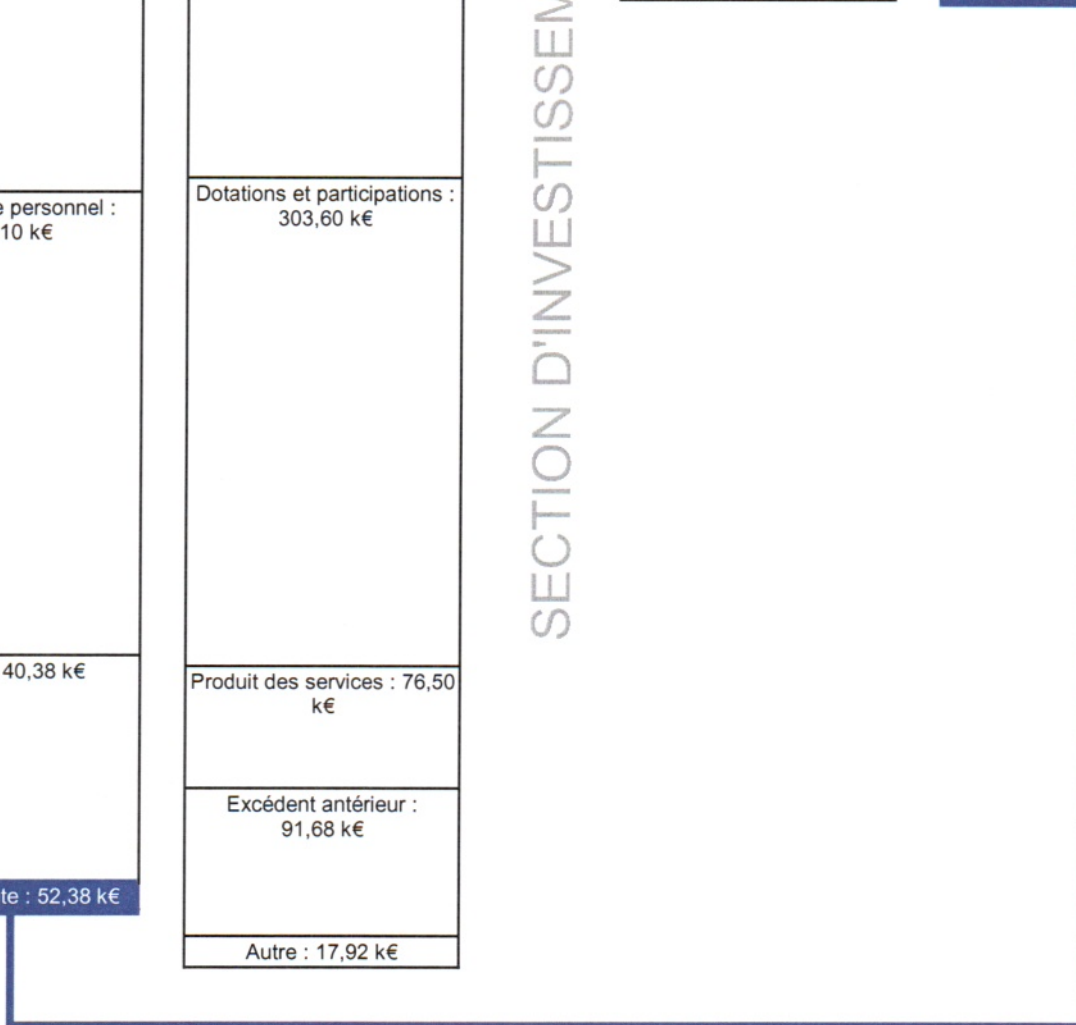
- Représentation graphique du budget principal -

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	Recettes
Charges à caractère général : 351,30 k€	Contributions directes : 342,45 k€
Charges de personnel : 288,10 k€	Dotations et participations : 303,60 k€
Autre : 140,38 k€	Produit des services : 76,50 k€
<b>Epargne brute : 52,38 k€</b>	Excédent antérieur : 91,68 k€
	Autre : 17,92 k€

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	Recettes
Dépenses d'équipement : 144,96 k€	Emprunts : 32,96 k€
	Subventions : 54,80 k€
	Dotations, fonds et réserves: 61,01 k€
Dette : 53,00 k€	Autre : 28,62 k€
Autre : 31,81 k€	<b>Epargne brute : 52,38 k€</b>





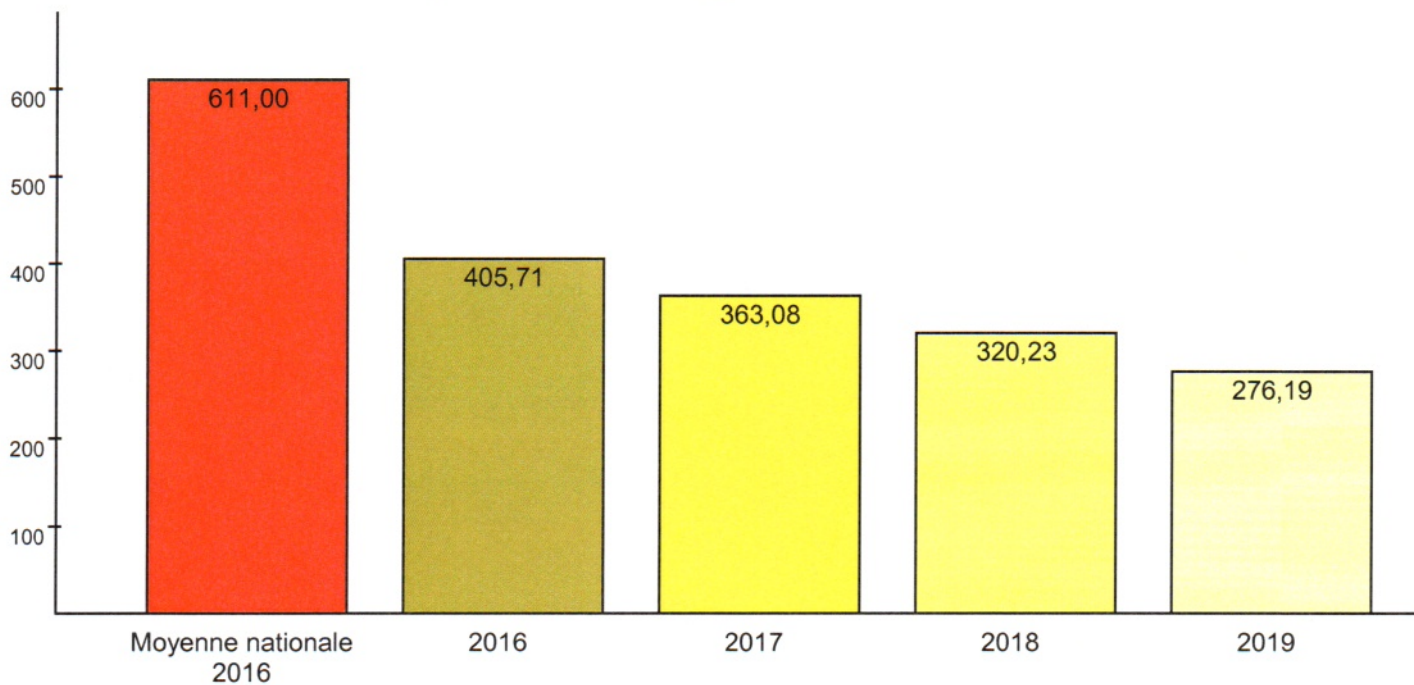
## - Dette -

### Tableau synthétique

	Encours de la dette
Commune TOURVILLE SUR ARQUES	345 233,73
<b>Total</b>	<b>345 233,73</b>

Capacité de désendettement (Encours de la dette / capacité d'autofinancement) tous budgets confondus : 2,76 an(s)

### Encours de la dette en euros par habitant tous budgets confondus



- Subventions et participations versées -

*Subventions*

Organisme	Libellé	Montant
ASS MATINALES	Subvention 2019 Assistantes maternelles	360,00
ASSOCIATION DANSE AVEC TOURVILLE	Subvention 2019 Danse avec Tourville	360,00
C C A S TOURVILLE SUR ARQUES	Subvention 2019 CCAS	6 000,00
COLLEGE JEAN COCTEAU OFFRANVILLE	Subvention 2019 Collège cocteau	1 890,00
COOPERATIVE SCOL ECOLE ELEMEN ECOLE ELEME	Subvention 2019 projet pédagogique	2 000,00
COOPERATIVE SCOL ECOLE MATERN ECOLE MATER	Subvention 2019 Arbre de Noël écoles	250,00
ETOILE SPORTIVE TOURVILLAISE	Subvention 2019 EST Football	2 600,00
LOISIRS ET FETES TOURVILLE	Subvention 2019 Loisirs et Fêtes	360,00
LOISIRS ET FETES TOURVILLE	Subvention 2019 Musiciens	120,00
SECTION GYMNASTIQUE	Subvention 2019 Gymnastique	360,00
SECTION LOCALE ACPG CATM	Subvention 2019 Anciens combattants	360,00
	<b>TOTAL</b>	<b>14 660,00</b>